

convertir tous les autres pays au libre-échange, il se déclare tout simplement un protectionniste. Le libre-échangiste ne se soucie guère de ce que fait le reste du monde; il ne désire pas imposer de pénalités au peuple canadien parce que les Etats-Unis ou autres pays protégés l'entendent ainsi. Il légifère pour le Canada, et en faisant des lois pour le Canada je ne crois pas qu'il y ait quelque chose de pire que la protection est au détriment des meilleurs intérêts l'article.

L'article est adopté.

L'honorable M. GIBSON, au nom du comité, fait rapport du bill sans modifications.

Le bill est lu pour la 3e fois et adopté.

2e LECTURE.

Du bill (146) tendant à constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de Windsor à Chatham et à London.—(L'honorable M. Casgrain, de Windsor.)

BILL RELATIF A L'ECHANGE DE TERRES AFFECTEES AUX ECOLES.

L'honorable M. SCOTT propose la 2e lecture du bill (163) tendant à autoriser l'échange de certaines terres affectées aux écoles contre d'autres terres fédérales.

Monsieur le président, ce bill autorise le ministre de l'Intérieur à réserver la moitié nord de la section 11 du canton 18 du 2e méridien devant être affectée à l'exploitation forestière, substituant à la place un lot d'égale valeur comme terres affectées aux écoles. L'article suivant autorise le ministre de l'Intérieur à agir de même au sujet d'un quart de section pour une compagnie d'huile, donnant à la place des terres affectées aux écoles, d'une égale valeur.

L'honorable M. LOUGHEED: Au sujet du premier article, puis-je demander s'il se trouve une ferme d'expérimentation ou une station forestière près de la section en question?

L'honorable M. SCOTT: C'est une station forestière.

L'honorable M. LOUGHEED: A-t-on l'intention d'y établir simplement une station forestière?

L'honorable M. SCOTT: Ce sera une partie de la forêt comprise dans la loi votée il
Hon. M. EDWARDS.

et y a quelques semaines et autorisant le Gouverneur à réserver par décret certaines terres comme terres forestières.

L'honorable M. FERGUSON: Le second article de ce bill ne se rapporte pas du tout aux questions forestières?

L'honorable M. SCOTT: Non, il se rapporte à une compagnie d'extraction du pétrole.

L'honorable M. FERGUSON: Il pourvoit à une vente de terre à une compagnie privée?

L'honorable M. SCOTT: Oui.

L'honorable M. LOUGHEED: Pourquoi cette loi d'exception en faveur d'une compagnie particulière?

L'honorable M. SCOTT: Je donnerai tous les détails demain dans la discussion en comité général.

L'honorable M. LOUGHEED: Mon honorable ami nous dira-t-il en même temps si les travaux de culture forestière sont commencés sur les terres voisines?

L'honorable M. SCOTT: Oui.

L'honorable M. MACDONALD (C.-A.): Ces terres sont-elles requises par le gouvernement ou pour des fins privées? Il semblerait que certaines personnes auraient jeté des yeux de convoitise sur ces terres.

L'honorable M. SCOTT: Pas du tout.

L'honorable M. MACDONALD (C.-A.): Cela est très louche, c'est le moins que je puis dire.

La motion est adoptée et le bill reçoit sa deuxième lecture.

BILL DE LA "PACIFIC AND EASTERN RAILWAY COMPANY".

TROISIEME LECTURE.

L'ordre du jour appelle la:

Suite de la discussion sur la motion tendant à la troisième lecture du bill (N), modifié, ayant pour objet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de l'Est du Pacifique.

L'honorable M. BOSTOCK propose que le bill soit modifié en supprimant tous les mots de la 4e ligne et tous les mots après le mot "Hudson" dans la 5e ligne.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Voilà un amendement matériel; y a-t-il eu